



## Appel d'Offres d'Approvisionnement en Stocks d'Urgence

### SECTION I - INTRODUCTION ET HISTORIQUE

Après le séisme de Janvier 2010 en Haïti , la Croix-Rouge Américaine (CRA), qui supportait déjà son partenaire, la Croix-Rouge haïtienne (CRH) depuis 2004, a augmenté et diversifié ses efforts pour aider les haïtiens les plus vulnérables à mieux faire face aux catastrophes, aux chocs et contraintes.

La Croix-Rouge Américaine (CRA) travaille en Haïti à l'invitation de la Croix-Rouge Haïtienne (CRH). La coordination avec la CRH se fait à plusieurs niveaux, depuis le siège social national jusqu'aux comités régionaux et locaux. La Croix-Rouge Américaine est un membre actif de la Croix-Rouge Internationale et du mouvement Croix-Rouge dans le monde et travaille en collaboration avec la Fédération Internationale de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge (FICR), la CRH et les Sociétés de Croix-Rouge de 14 autres pays travaillant en Haïti.

La Croix-Rouge Américaine fonctionne de trois manières différentes: bilatéralement (directement avec la CRH), multilatéralement (par le biais de la FICR) et par le biais de subventions octroyées à des partenaires externes au Mouvement Croix-Rouge et Croissant Rouge. Ce programme fonctionne à l'intérieur de deux de ces modalités: avec la Croix-Rouge Haïtienne et par des subventions aux partenaires extérieurs. La programmation bilatérale est réalisée par la mise en œuvre directe en collaboration avec la CRH et avec l'appui financier et technique de la CRA. La programmation bilatérale est normalement gérée au moyen des accords de projet conçus conjointement et exécutés par la CRA et la CRH, et mis en œuvre en coordination avec la CRH. La programmation multilatérale est l'apport de financement et quelques fois appui technique à la Fédération internationale, pour la mise en œuvre directe. Les programmes multilatéraux sont souvent administrés par une note de gestion de projet élaborée conjointement et sont exécutés par la FICR laquelle travaille avec la CRH pour la mise en œuvre du projet.

Devant l'importance des enjeux liés aux risques de catastrophes naturelles en Haiti, la délégation de la Croix-Rouge Américaine (CRA) lance cet appel d'offres d'approvisionnement en stocks d'urgence (NFI) qui seront entreposés dans les différentes régions d'intervention, en vue de répondre aux besoins immédiats suite à un ouragan durant la période cyclonique.

## SECTION II – COMPOSITION DES KITS

Kits d'hygiène	
Description	Quantité
Détergent flacon de 16 oz	1
Savon de toilette barre antiseptique	6
Savon de lessive barre	2
Brosse à dent pour adulte	3
Brosse à dent pour enfant	2
Pâte dentifrice tube de 130 g	1
Serviette hygiénique paquet de 8 unités	1
Peigne en plastique	1
Brosse pour cheveux	1
Shampooing de 16 oz	1
Petite serviette	3

Cholera Kits	
Description	Quantité
Aquatabs	15
Seau de 10 litres en plastique avec couvercle	1
ORS	4
Soap	10

Kits /Abris	
Description	Quantité
30 m de corde de 3 mm	1
scie	1
½ kg de clou pour le toit	1
½ kg de clou de 75mm	1

Kits de Cuisine	
Description	Quantité
Casserole stainless cuisson pour 1 famille de 5	1
Chaudière avec cuisson pour 1 famille de 5	1
Bol aluminium standard	5
assiette aluminium standard	5
Gobelet stainless	5
Grande cuillère stainless de cuisine	1
Louche de service stainless	1
Seau de 5 gallons en plastique avec couvercle	1
Cuillère stainless	5
couteau de cuisine avec manche	1
Jerry can (20l) ou 2 (10l)	1

Sceau en plastique de 20 litres avec couvercle	1
Serviette de bain dimension standard	1
Moustiquaire imprégnée	2

30 m de corde de 12 mm	1
1 marteau	1
Hard Top (Bâche)	1

Autres	
Description	Quantité
Couvertures (Blanket)	3000
Containers 40 pieds	10

### SECTION III – EXIGENCES A LA SOUMISSION ET LA LIVRAISON

Dans le cadre de cet appel d'offres, le fournisseur devra respecter les informations techniques. Ce processus inclut sans se limiter à soumettre :

1. Aperçu de l'expérience du fournisseur
2. Les informations techniques de tous les items
3. Les photos des kits
4. Un échantillon par kit
5. Une offre par kit
6. Une proposition de transport ou livraison si nécessaire au bureau central, à la rue Metellus, à Pétiion-Ville
7. Délai de livraison
8. Garantie sur la qualité des items

N.B. : A la livraison, tous les kits seront vérifiés en vue de nous assurer que les spécifications et la qualité sont respectées.

## Section IV- INFORMATIONS POUR SOUMISSION

### A- Calendrier de l'appel d'offres

Calendrier pour l'approvisionnement	Dates cibles
1. Annonce et livraison des documents d'appel d'offres	10-14 mars 2017
2. Date limite pour la réception des propositions	17 mars 2017 (Avant 5h P.M.)
3. Dates prévues pour la signature du contrat	31 mars 2017

### B. Coût de préparation de la proposition

Le soumissionnaire assumera tous les coûts associés à la préparation et à la soumission de la proposition, sauf indication contraire. La Croix-Rouge Américaine (CRA) ne pourra en aucun cas être tenu responsable ou redevable de ces dépenses, quel que soit le déroulement ou le résultat.

### C. Amendements dans les documents d'appel d'offres

À tout moment avant la date d'ouverture des offres, la CRA peut, pour une raison quelconque, que ce soit de sa propre initiative, ou en réponse à des éclaircissements demandés par le soumissionnaire, modifier les documents d'appel d'offres par voie d'amendement. Tous les soumissionnaires qui auront reçu les documents d'appel d'offres seront informés par courriel de tous les amendements aux documents d'appel d'offres.

La CRA peut, à sa discrétion, prolonger le délai pour la soumission des propositions.

#### **D. Audit de pré-attribution/Sondages**

Après l'évaluation des propositions, la CRA se réserve le droit d'effectuer un audit ou enquête de pré-attribution qui peut inclure, mais ne pas se limiter à des entrevues avec les fournisseurs pour établir leur capacité à exécuter le contrat. Cependant, il est entendu que la CRA n'est pas forcée de l'effectuer. Par conséquent, les fournisseurs doivent soumettre au départ, leur meilleure et plus complète proposition.

#### **E. Période de validité des propositions**

Les propositions doivent rester valides pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours après la date de soumission de la proposition lancée par la CRA, ce, conformément à l'article sur la date limite. ARC peut rejeter une proposition valide pour une période plus courte, dans le cas où elle n'est pas recevable.

Dans des circonstances exceptionnelles, l'ARC peut solliciter le consentement des fournisseurs pour une prolongation de la période de validité. La demande et les réponses doivent être faites par écrit. Dans ces circonstances, il ne sera pas demandé ni permis au soumissionnaire de modifier sa proposition.

#### **F. Soumission des propositions**

Les fournisseurs doivent soumettre leur proposition en trois copies papier. La CRA n'acceptera pas de propositions envoyées par téléphone, par courriel ou par télécopie.

Les enveloppes contenant les propositions doivent être marquées : "Approvisionnement en stocks d'urgence". Si l'enveloppe n'est pas ainsi adressée, cela peut entraîner la disqualification de la proposition.

Les fournisseurs doivent soumettre leurs propositions à l'attention de l'unité Procurement de la ARC à l'adresse suivante:

**Croix-Rouge Américaine**

**22 Rue Metellus, place Boyer, Pétion-Ville, Haïti.**

Les propositions qui sont soumises en retard ou ne suivent pas les instructions prescrites ne seront pas prises en compte dans le processus d'examen.